

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels**

DEUXIÈME COMMISSION
17e séance
tenue le
jeudi 20 octobre 1988
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 17e SEANCE

Président : M. NAVAJAS NOGRO (Bolivie)

SOMMAIRE

POINT 83 DE L'ORDRE DU JOUR : CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.2/43/SR.17
25 octobre 1988

ORIGINAL : FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINT 83 DE L'ORDRE DU JOUR : CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT (suite)
A/43/647, A/43/184, A/43/235-S/19674, A/43/287-S/19740, A/43/370, A/43/373,
A/43/399, A/43/480, A/43/510-S/20091, A/43/538, A/43/587, A/43/667-S/20212,
A/43/671, A/43/692 et A/43/709)

1. M. FOLLY (Togo) dit que l'endettement extérieur des pays en développement a pris une ampleur inquiétante en raison de l'inéquité et du déséquilibre dangereux qui caractérisent le système économique et monétaire international. La conjugaison de taux d'intérêt réels élevés et de taux de change instables a pour effet de gonfler sans cesse le volume de la dette extérieure que les maigres recettes d'exportation ne suffisent pas à payer. Les pays en développement sont ainsi devenus des exportateurs nets de capitaux. La raréfaction de ressources disponibles pour le développement, qui est la caractéristique la plus frappante de la situation actuelle des pays du tiers monde, a eu de graves conséquences sur le plan social et empêche par ailleurs les pays concernés d'accroître leur production et de procéder aux ajustements structurels nécessaires.
2. Le problème de la dette extérieure est encore plus préoccupant en Afrique, comme l'a rappelé le Président de la République togolaise lors de la onzième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique occidentale (CEDEAO). Dans un rapport publié en 1987, le Groupe des 27 a souligné que les flux de crédit extérieur devaient être compatibles non seulement avec les objectifs de croissance mais aussi avec un endettement net soutenable à long terme pour les pays qui mettent en oeuvre des programmes de développement. Or, en ce qui concerne le continent africain, le flux des ressources se présente à l'heure actuelle comme une hémorragie plutôt que comme un transfert net positif. Parallèlement, l'ajustement structurel paralyse les gouvernements et les contraint à prendre des mesures impopulaires qui ne sont pas favorables à la poursuite des réformes. De par leur nature même, ces programmes d'ajustement structurel visent plus à agir sur les symptômes de la crise qu'à en traiter les causes : il n'est en effet pas réaliste de penser que l'on peut restructurer en profondeur des secteurs d'activité si l'environnement macro-économique reste profondément déséquilibré. L'ajustement doit donc être entrepris dans le cadre d'un projet économique et social cohérent et global et bénéficier d'un appui substantiel des pays industrialisés.
3. Lors de la troisième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, les chefs d'Etat africains ont réaffirmé leur position commune selon laquelle seules des mesures globales et parallèles qui tiennent compte de l'interdépendance de tous les aspects directement ou indirectement liés au problème de la dette permettront de parvenir à une solution. Dans ce contexte, ils ont préconisé un certain nombre de mesures telles que l'amélioration de l'environnement économique international, l'accroissement des apports financiers à l'Afrique et la conversion des créances publiques en dons. Concernant plus précisément ce dernier point, le Togo tient à rendre un hommage mérité aux pays développés qui ont adopté ou annoncé des mesures pour annuler la dette de certains pays en développement et invite instamment les autres pays industrialisés à suivre leur exemple.

(M. Folly, Togo)

4. La résolution 42/198 de l'Assemblée générale, l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les propositions formulées par les pays industrialisés lors du Sommet économique de Toronto vont dans ce sens. Il reste maintenant à appliquer ces initiatives. Les mesures d'allègement de la dette doivent par ailleurs être complétées par une augmentation appréciable et suffisante de l'aide publique au développement et des ressources financières à destination du tiers monde.

5. Du fait de l'étroite interdépendance des économies des pays pauvres et des pays riches, la solution du problème de la dette passe par la coopération, le dialogue permanent, le partage des responsabilités et surtout l'existence d'une ferme volonté politique. Il n'y a pas de solution miracle; il s'agit plutôt de rechercher, par la concertation, des solutions satisfaisantes pour tous.

6. M. PAULINICH (Pérou) dit que la Stratégie internationale adoptée pour régler le problème de la dette s'est soldée par un échec, imputable en partie à la persistance d'un environnement économique international défavorable, et que la crise de l'endettement a imposé aux pays en développement contraints d'accepter les conditions imposées par leurs créanciers des coûts énormes sur les plans politique, économique et social. Ces pays se voient ainsi obligés de sacrifier le bien-être de leur population pour rembourser une dette qui augmente sans cesse et dont la valeur réelle est nettement inférieure à la valeur nominale.

7. Il est temps que tous les pays abordent la situation avec réalisme et assument leurs responsabilités. Les mentalités évoluent dans le bon sens, mais cela ne suffira pas : il faut relancer les négociations et, à cet effet, donner mandat au Secrétaire général de l'ONU pour qu'il engage de vastes consultations, au niveau le plus élevé, en vue de parvenir à une solution négociée, véritable et durable, comme l'a proposé le Président du Groupe des 77. La crise de la dette n'est plus seulement un problème économique mais est devenue un problème de relations politiques internationales. Il faut donc l'aborder en tant que tel en tirant parti des possibilités qu'offre l'Organisation des Nations Unies.

8. M. SCHLEGEL (République démocratique d'Allemagne) fait observer que le problème de la dette extérieure n'a rien perdu de son actualité : bien au contraire, les faits et les prévisions à cet égard sont préoccupants. La crise de la dette, aggravée par des facteurs négatifs, à la fois externes et internes, de même que l'ajustement structurel censé y remédier, ont des conséquences sociales intolérables et empêchent souvent tout progrès économique dans les pays en développement.

9. si les avis diffèrent quant aux causes de cette crise, un fait est certain, c'est qu'il faut prendre des mesures pour briser le terrible cercle vicieux du sous-développement, de l'endettement et de la pauvreté, sans ignorer l'aspect social. Cela s'impose pour des raisons économiques, mais la solidarité aussi l'exige, et si chacun se doit, dans la mesure de ses moyens, de contribuer à cet effort, nul doute que les principaux pays créanciers ont ici une responsabilité particulière.

(M. Schlegel, Rép. dém. d'Allemagne)

10. Le problème de la dette ayant aussi une dimension politique, il faut le traiter comme tel dans le cadre, incontournable, de l'ONU qui, après avoir récemment montré ce dont elle était capable en d'autres domaines, doit à présent favoriser un dialogue constructif sur les questions essentielles de la croissance, du développement, de l'environnement et du progrès social en vue de créer les conditions d'une solution durable et nécessairement globale.

11. A cette fin, la République démocratique allemande juge prioritaires les tâches suivantes : plafonner le remboursement de la dette à un pourcentage donné des recettes en devises, renoncer au protectionnisme, normaliser les taux d'intérêt sur les prêts et les crédits, stabiliser les taux de change et évaluer les monnaies à leur valeur réelle, mettre un terme au transfert net des ressources en provenance des pays en développement et stabiliser les marchés internationaux des produits de base.

12. Il est également indispensable, pour améliorer le climat international et pouvoir ainsi régler durablement le problème de la dette, de progresser dans l'application du principe du désarmement pour le développement et de renforcer la confiance, la sécurité et la stabilité dans les relations économiques internationales.

13. M. DEL ROSARIO (République dominicaine) dit que les pays débiteurs se trouvent pris dans un cercle vicieux : pour pouvoir rembourser leur dette, ils sont condamnés à transférer vers l'extérieur des ressources de plus en plus importantes alors qu'ils auraient besoin de ces ressources pour assurer leur croissance et leur développement. Cette situation est encore exacerbée par certains facteurs exogènes (tels que les fluctuations des taux d'intérêt et l'instabilité des taux de change) et par la fuite des capitaux, imputable principalement au manque de confiance dans le système financier international, qui touche les pays les plus lourdement endettés et qui fait ressortir les risques économiques, politiques et sociaux qui ont toujours été associés aux pays du tiers monde.

14. Face aux difficultés que connaissent les pays en développement, les organismes de crédit se contentent d'examiner les aspects monétaires et économiques de la situation et, dans de nombreux cas, les mesures qu'ils préconisent entraînent une hausse du chômage, une baisse du revenu réel, une réduction des services publics et un effondrement du niveau de vie des couches les plus défavorisées de la population.

15. La responsabilité du problème de la dette incombe à tous : organismes financiers multilatéraux, pays créanciers et débiteurs, entreprises privées et publiques endettées et, surtout, banques commerciales. Pour sortir de la crise, il faut que les organismes de crédit assurent un transfert net positif de ressources vers les pays en développement, fassent preuve d'une plus grande souplesse dans la mise en oeuvre de leur politique de crédit et accroissent les flux de ressources concessionnelles, et que les pays industrialisés acceptent certains sacrifices et augmentent les ressources des organismes internationaux.

16. Il existe d'autres facteurs qui empêchent les pays endettés d'assurer le service de leur dette, à savoir la faiblesse des cours des produits de base et la montée du protectionnisme dans les pays industrialisés, qui se traduira par une

(M. Del Rosario, Rép. dominicaine)

contraction du commerce international avec les effets négatifs qui en résulteront sur l'ensemble de l'économie mondiale. Face au protectionnisme, il n'y a qu'une alternative : les représailles ou la négociation. La délégation dominicaine, pour sa part, considère que c'est par la négociation que les pays en développement pourront avoir plus largement accès aux marchés des pays industrialisés. A cet égard, une participation plus importante des pays en développement aux Négociations d'Uruguay renforcerait non seulement le pouvoir de négociation de chaque pays mais également celui du groupe. Le problème des produits de base est vital pour les pays en développement et il ne pourra être résolu que par une coopération plus étroite entre pays développés et pays en développement.

17. M. PEJIC (Yougoslavie) dit que l'endettement extérieur des pays en développement figurera dans les annales comme le plus grand problème de l'histoire économique des années 80. Malheureusement, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport A/43/647, ce problème semble aussi peu près d'une solution qu'il l'était en 1982, lorsqu'il a commencé à prendre la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. En effet, dans une période caractérisée par la faiblesse des taux de croissance à l'échelon mondial, par la montée du protectionnisme, par la chute des cours des produits de base et par la détérioration des termes de l'échange pour les pays en développement, les courants nets de ressources à destination des pays en développement se sont pratiquement taris, si bien qu'un grand nombre d'entre eux sont devenus des créanciers nets du monde développé et, fait encore plus paradoxal, des institutions financières internationales créées pour assurer la stabilité du système monétaire et financier et promouvoir le développement.

18. Face à cette situation, les pays en développement sont las d'appliquer des politiques d'austérité dont le coût économique et social est très élevé et dont les principaux objectifs semblent impossibles à atteindre. Par ailleurs, on peut difficilement souscrire à l'opinion selon laquelle la façon d'aborder les problèmes de la dette a considérablement évolué ces dernières années car, si l'effondrement du système bancaire a été évité et si les créanciers coordonnent désormais leur action pour prévenir tout phénomène susceptible de mettre en danger leur stabilité, il convient néanmoins de faire une distinction nette entre la gestion de la dette et la recherche de solutions durables.

19. Toutefois, quelques initiatives positives ont été prises qui, bien que de portée encore insuffisante, méritent d'être appuyées et encouragées. Il convient notamment de mentionner le consensus réalisé lors du Sommet économique de Toronto au sujet des mesures d'allègement de la dette en faveur des pays les moins avancés et de ceux situés au sud du Sahara. Le représentant de la Yougoslavie accueille avec satisfaction ces mesures et demande leur application immédiate et intégrale.

20. Par ailleurs, il est encourageant de constater que tant les gouvernements créanciers que les économistes et milieux d'affaires dans les pays développés commencent à prendre conscience du fait qu'il n'est plus possible d'adopter une attitude attentiste et que le problème de la dette extérieure compromet non seulement le développement des pays endettés mais aussi l'expansion de l'économie mondiale. Il apparaît aussi plus clairement que l'octroi de nouveaux prêts et l'accumulation de la dette ne permettront pas à eux seuls de régler le problème

/...

(M. Pejic, Yougoslavie)

mais que des mesures d'allégement sont également nécessaires, comme l'a très éloquemment démontré la CNUCED dans son Rapport sur le commerce et le développement, 1988.

21. La réduction de la dette devrait être l'un des principaux éléments d'une stratégie plus efficace et novatrice. Cette stratégie, à l'élaboration et à l'application de laquelle devraient participer toutes les parties intéressées (débiteurs et créanciers, gouvernements, banques et institutions financières), devrait prévoir un accroissement des apports nets de ressources aux pays en développement, le libre accès de leurs produits aux marchés des pays développés, la stabilisation des cours des produits de base et, de façon générale, un environnement économique plus stimulant.

22. Etant l'un des principaux problèmes du monde contemporain, la dette extérieure devrait recevoir un rang de priorité encore plus élevé à l'Organisation des Nations Unies, qui devrait collaborer aux efforts faits pour trouver un cadre économique et politique généralement acceptable pour sa solution. Il conviendrait de tirer parti du climat politique positif dans lequel se déroule la quarante-troisième session de l'Assemblée générale pour prendre des mesures plus énergiques dans ce sens.

23. Mme MORENO DE DEL CUETO (Mexique) dit que lors de la présentation de son rapport intitulé "Vers une solution durable du problème de la dette" (A/43/647), le Secrétaire général a souligné le caractère mondial et essentiellement politique de ce problème, dont la solution exige la participation de toutes les parties intéressées (pays créanciers et débiteurs, banques et institutions financières internationales) sur la base du partage des responsabilités.

24. Pour sa part, le Mexique a entrepris un effort d'ajustement structurel qui a exigé de nombreux sacrifices et une grande discipline de la part de la population. Parallèlement, le pays a été victime de catastrophes naturelles et a dû faire face aux répercussions de l'instabilité de l'économie internationale et de la chute brutale des cours de ses produits d'exportation ainsi que de la hausse des taux d'intérêt. En outre, il a été contraint de réduire les investissements pour pouvoir s'acquitter de ses obligations au titre de la dette.

25. Le Mexique est en proie à cette crise de l'endettement depuis sept ans et les chiffres n'autorisent guère à l'optimisme. En effet, le produit intérieur brut est tombé à des niveaux inférieurs à ceux de 1982 et, en valeur réelle, le salaire minimum a diminué de 50 %.

26. Au cours de l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale tenue récemment à Berlin, le Ministre mexicain des finances et du crédit public a déclaré que la stratégie internationale mise au point pour venir à bout du problème de la dette n'avait pas permis d'atteindre son principal objectif, à savoir le rétablissement de la croissance et de l'accès au crédit des pays débiteurs.

(Mme Moreno de del Cueto, Mexique)

27. Cette situation tient essentiellement à trois raisons : en premier lieu, un environnement économique international favorable n'a pu être créé puisque l'on a assisté à une montée du protectionnisme dans les pays industrialisés et à une détérioration des termes de l'échange pour les pays en développement. De ce fait, les pertes subies par le Mexique entre 1982 et 1987 se sont élevées à 57 milliards de dollars, soit près de la moitié du montant total de sa dette. En deuxième lieu, les banques commerciales ont cessé d'octroyer des ressources financières aux pays débiteurs qui sont devenus des exportateurs nets des capitaux. Pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, le transfert net de ressources vers l'extérieur représente chaque année près d'un cinquième de leurs recettes d'exportation. En troisième lieu, la participation des organismes financiers multilatéraux a été insuffisante. Les institutions issues des accords de Bretton Woods n'ont disposé ni des ressources ni de la souplesse nécessaires pour atteindre leurs objectifs et sont devenues des bénéficiaires nets des ressources des pays débiteurs. C'est ainsi qu'entre 1981 et 1987, les 15 pays les plus lourdement endettés ont transféré 120 milliards de dollars vers l'extérieur.

28. Cette stratégie, qui s'est révélée incapable de résoudre le problème de la dette, a eu pour seul effet de consolider le système financier en place et de protéger les banques commerciales. Il est donc urgent d'apporter une solution permanente et juste à ce problème, fondée sur le partage des responsabilités et sur une répartition équitable des coûts et tenant dûment compte des besoins de développement des pays débiteurs.

29. Il ressort du rapport du Secrétaire général susmentionné que le principe de l'allègement de la dette a été largement accepté par les experts, les organismes financiers multilatéraux, les banques privées et certains gouvernements et qu'il faut donc maintenant définir les modalités et mécanismes permettant sa mise en oeuvre.

30. La délégation mexicaine propose d'arrêter d'un commun accord de nouvelles méthodes qui permettent de garantir une croissance minimale dans les pays débiteurs, de faciliter la création d'emplois productifs dans ces pays et de progresser dans la recherche d'une solution au problème de la dette. On pourrait, par exemple, fixer les taux de croissance nécessaires au développement, rechercher ensuite les ressources requises pour atteindre ces taux et promouvoir les activités productives qui permettraient aux pays débiteurs d'honorer leurs engagements financiers.

31. M. PAPADATOS (Grèce), prenant la parole au nom des Etats membres de la Communauté européenne, fait observer qu'un consensus se dessine en faveur d'une nouvelle évolution de la stratégie internationale de la dette, car si les risques de perturbations commerciales et financières internationales que pose l'endettement des pays en développement ont diminué, ils n'ont pas disparu. L'endettement global des pays en difficulté s'est accru, l'investissement est resté faible, les processus d'ajustement sont longs et souvent difficiles à mettre en oeuvre politiquement et socialement, l'épargne est insuffisante.

(M. Papadatos, Grèce)

32. Les pays en développement débiteurs peuvent être répartis en trois catégories. Certains sont parvenus sans difficultés majeures à gérer leur dette dans le cadre de processus de restructuration, souvent marqués d'innovations, qui ont été bénéfiques tant pour eux que pour les créanciers.

33. La deuxième catégorie de pays comprend les pays à faible revenu lourdement endettés, essentiellement auprès de créanciers publics, qui ont beaucoup de mal à assurer le service de leur dette. Un certain nombre d'initiatives encourageantes ont récemment été prises en leur faveur. La CEE a été la première à prôner des mesures spéciales d'allègement de la dette pour les pays les plus pauvres qui appliquent des programmes d'ajustement approuvés sur le plan international, et elle se félicite des arrangements mis au point au Club de Paris pour donner suite aux propositions faites à cet égard lors du Sommet économique de Toronto. Les institutions financières, notamment la Banque mondiale et le FMI, tout en s'attachant davantage aux conséquences sociales de l'ajustement, ont également pris des mesures importantes en faveur de ces pays. Les pays africains, notamment, auraient besoin de ressources concessionnelles substantielles et les recommandations du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen et de l'évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour l'Afrique, 1986-1990 devraient être appliquées d'urgence.

34. Quant à la troisième catégorie de pays, les pays endettés à revenu intermédiaire, leur problème essentiel tient à ce que leur croissance économique ne suffit pas encore à créer assez d'emplois. Il faudrait explorer judicieusement toutes les possibilités qu'offre la gamme d'options "à la carte", en privilégiant notamment les réductions volontaires de la dette, afin de promouvoir un ajustement véritablement axé sur la croissance.

35. Il s'agit donc d'adapter la stratégie de la dette aux nouvelles circonstances dans l'intérêt mutuel des créanciers et des débiteurs et sur la base du partage des responsabilités, de façon à ce que cette stratégie réponde à ses deux objectifs essentiels : assurer une croissance soutenue dans les pays en développement, et par là restaurer leur crédibilité en tant que débiteurs, et réduire les risques pour les créanciers.

36. Plusieurs initiatives ont déjà été prises en ce sens. Il a été décidé d'élargir la gamme d'options "à la carte" qui devrait pouvoir répondre aux besoins de chaque pays. Le Président de la Banque mondiale a souligné à l'Assemblée annuelle tenue à Berlin la nécessité d'aborder avec pragmatisme les problèmes des pays lourdement endettés à revenu intermédiaire qui devraient bénéficier d'un appui financier et de mesures de réduction volontaire de la dette. Les Douze ont insisté à Berlin sur le rôle de l'investissement étranger direct et, tout en partageant les vues du Comité de la planification du développement sur le transfert négatif des ressources, ils exhortent les pays en développement à prendre des mesures pour encourager l'investissement. Ils examinent attentivement toutes les propositions présentées et demandent notamment qu'on examine sans tarder celle qui concerne la création d'un mécanisme financé par des contributions volontaires pour alléger la dette contractée auprès de la Banque mondiale par les pays à faible revenu entreprenant des réformes.

/...

(M. Papadatos, Grèce)

37. Mais surtout, deuxième objectif d'une stratégie véritable, il faut restaurer la crédibilité des pays débiteurs en difficulté. A ce propos, les Douze tiennent à préciser qu'à leur sens, le modèle fourni dans le rapport du Secrétaire général concernant les 15 pays de la "liste Baker" ne doit nullement impliquer l'annulation obligatoire de la dette de ces pays, n'en serait-ce que d'une partie. Car tout espoir pour ceux-ci de recevoir à nouveau de l'argent frais serait alors ruiné.

38. L'ONU et la Deuxième Commission en particulier ont un rôle capital à jouer pour faciliter la recherche d'un consensus international en vue d'une action concertée. La Communauté européenne est favorable à un dialogue ouvert et approfondi à l'ONU sur le problème de la dette, qui est à l'ordre du jour mondial, et sur ses conséquences profondes, que subissent aujourd'hui et risquent de subir demain des millions de gens de par le monde.

39. M. WANG BAOLIU (Chine) dit que les pays en développement débiteurs ont consenti des sacrifices considérables pour apporter des solutions rationnelles à leurs problèmes d'endettement. Nombre d'entre eux ont mis en oeuvre des programmes d'ajustement et des mesures d'austérité économique. De leur côté, les pays développés créanciers et les institutions financières internationales ont pris certaines initiatives pour alléger la dette des pays débiteurs. La Chine se félicite des engagements qui ont été pris au Sommet économique de Toronto. Elle salue également les mesures constructives adoptées par un certain nombre de pays développés, le FMI et la Banque mondiale.

40. Il faut souligner cependant que tous ces efforts n'ont pas résolu fondamentalement le problème de l'endettement. En fait, si l'on considère les indicateurs économiques et sociaux, la situation se serait plutôt aggravée pour l'ensemble des pays en développement. Il apparaît donc nécessaire de réorienter et de renforcer la stratégie de la dette.

41. A cet égard, le Gouvernement chinois a toujours maintenu qu'il fallait mettre l'accent sur les moyens d'assurer la reprise économique des pays débiteurs pour leur permettre de mieux gérer le service de la dette au lieu de rembourser simplement le principal et les intérêts. Il espère que toutes les parties concernées engageront un dialogue constructif pour trouver des solutions acceptables reposant sur le partage des responsabilités et le respect des intérêts mutuels. La Chine espère également que les pays développés traduiront rapidement en mesures concrètes les engagements qu'ils ont pris à propos de l'allègement de la dette. Plus généralement, ces pays devraient s'attacher à améliorer l'environnement économique international et adopter des mesures efficaces pour résister aux pressions protectionnistes, ouvrir leurs marchés aux exportations des pays en développement, réduire les taux d'intérêt et encourager les transferts de ressources financières vers les pays débiteurs. Ils devraient aussi comprendre que les pays débiteurs qui appliquent des programmes d'ajustement économique doivent tenir compte de la situation qui leur est propre et de la capacité de leur population de consentir les sacrifices requis. De son côté, l'Organisation des Nations Unies devrait inciter toutes les parties à faire preuve de la volonté politique nécessaire et jouer un rôle positif pour apporter une solution durable au problème de l'endettement.

/...

42. M. MOHIUDDIN (Bangladesh) fait siennes les vues exprimées par le Président du Groupe des 77 dans sa déclaration. Il ressort des débats que le problème de la dette est loin d'être réglé. En effet, la situation des pays en développement à cet égard s'est de nouveau détériorée. Le montant total de leur dette représente actuellement environ la moitié du PNB global de ces pays et plus de deux fois la valeur de leurs exportations. Un autre facteur défavorable est venu l'aggraver : le transfert négatif de ressources, qui a atteint 30 milliards de dollars des Etats-Unis en 1987. Cette conjoncture a eu des effets désastreux sur l'économie des pays en développement, notamment sur leurs investissements et perspectives de croissance. Ils ont dû réduire leurs importations et leurs dépenses publiques et ce sont souvent les groupes sociaux les plus vulnérables qui ont été les premières victimes de ces mesures. Bref, l'endettement compromet sérieusement le développement économique à long terme des pays en développement.

43. Par conséquent, l'élaboration d'une stratégie globale et efficace continue de revêtir la plus haute importance. Contrairement à ce qui a été fait dans le passé, une telle stratégie ne doit pas consister simplement en une série de mesures palliatives. Le Bangladesh pense que les résolutions 41/202 et 42/198 de l'Assemblée générale ainsi que le chapitre 2.A de l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement définissent un cadre approprié pour orienter les efforts internationaux dans ce domaine.

44. Le problème de l'endettement des pays en développement ne pourra recevoir de solution durable que si le service de la dette est ramené à un niveau correspondant mieux à leur capacité de paiement et de développement. Il faudrait notamment tenir compte de leurs besoins en matière d'investissements et d'importations, des termes de l'échange, des recettes d'exportation, du volume du PIB et des autres caractéristiques de leur économie.

45. Il faut également entreprendre d'urgence une action concertée pour réduire la charge du service de la dette que les pays en développement doivent actuellement supporter. A cet égard, le Bangladesh approuve entièrement les observations formulées au paragraphe 51 du rapport du Secrétaire général sur la crise de la dette extérieure et le développement, à propos de la responsabilité des créanciers publics. Les décisions prises à Toronto par les pays industrialisés doivent être rapidement appliquées et assorties d'une importante réduction des obligations au titre du service de la dette et d'une assurance d'additionnalité. De nouvelles mesures d'allègement pourraient être prises parallèlement : en particulier, les donateurs qui n'ont pas annulé entièrement les dettes contractées au titre de l'APD par les pays les plus pauvres devraient le faire. Il convient également d'explorer systématiquement les possibilités d'allègement de la dette multilatérale. Le rapport du Secrétaire général mentionne plusieurs options, par exemple la création de mécanismes de bonification des intérêts et de refinancement qui permettraient la transformation en prêts à des conditions de faveur de prêts accordés aux conditions du marché par les organismes multilatéraux (par. 52). Malgré leur volume modeste, les prêts contractés auprès des banques commerciales sont aussi à prendre en considération. Par ailleurs, la communauté internationale doit continuer à accorder une attention prioritaire à la réduction des dettes commerciales des pays

(M. Mohiuddin, Bangladesh)

fortement endettés à revenu intermédiaire. Une amélioration sensible de leur situation est une condition indispensable pour la relance de l'économie mondiale et du processus de développement.

46. Le succès d'une stratégie internationale de la dette sera en fin de compte largement déterminé par l'évolution des nouveaux flux de financement vers les pays en développement. Leur importance capitale est d'ailleurs reconnue depuis longtemps. Depuis quelques années, les nouvelles approches adoptées pour le problème de la dette ont mis davantage l'accent sur le lien qui existe entre les résultats économiques des pays développés et la capacité des pays en développement d'assurer le service de la dette grâce à un accroissement des exportations. Malheureusement, malgré les engagements pris à l'occasion des Négociations d'Uruguay, une recrudescence du protectionnisme dans les pays développés, a largement freiné cet accroissement. Le Bangladesh estime que cette question devrait occuper une place importante dans l'examen du problème de la dette. L'évolution récente a montré que si l'on veut concrétiser l'espoir d'une solution durable de la crise de la dette internationale, il faudra élargir le consensus international autour d'une stratégie réellement efficace qui refléterait dûment les intérêts tant des pays développés que des pays en développement.

47. M. MOULY (Observateur de l'Organisation internationale du Travail) dit que la finalité humaine du développement ne devrait jamais être perdue de vue. Cela est vrai particulièrement dans le domaine de la dette et des ajustements de structure qu'elle rend indispensables. Malheureusement, certaines politiques d'austérité portent gravement atteinte au tissu social parce qu'elles méconnaissent les impératifs d'équité et imposent aux intéressés des efforts qui dépassent leurs possibilités. Les conséquences de telles politiques sont hélas trop connues : mouvements de rue, déstabilisation politique et sociale, mise en péril des régimes démocratiques et finalement remise en cause des programmes de stabilisation eux-mêmes. Dès lors, une stratégie économique ne sera efficace que si l'on tient compte ses effets sur le bien-être des populations.

48. La question cependant demeure de savoir s'il est possible de mettre au point des alternatives "douces" au rude traitement de la dette fondé sur les dévaluations et les politiques déflationnistes. Les institutions des Nations Unies, qu'elles soient à vocation sociale ou plus spécifiquement économique et financière, de même que les gouvernements et les partenaires sociaux, dans chaque pays doivent orienter leurs efforts dans ce sens.

49. La Réunion sur l'emploi et les adaptations structurelles, qui s'est tenue en novembre 1987 à Genève, s'est penchée tout particulièrement sur les conséquences sociales des ajustements. Elle rassemblait les représentants de 20 pays industrialisés ou en développement, les dirigeants d'organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que des représentants de haut niveau de diverses organisations internationales. Elle est parvenue à esquisser une stratégie qui reflète dûment le facteur humain. L'un des points essentiels qui se dégage des conclusions de cette réunion est que la prise en compte du phénomène humain doit être une préoccupation portant sur le long terme. Il ne s'agit pas uniquement d'éviter les conséquences néfastes de politiques d'ajustement mal conçues; il

/...

(M. Mouly)

s'agit d'organiser une croissance à long terme qui permette de satisfaire les objectifs sociaux. La réunion de Genève n'était qu'un premier pas. L'Organisation internationale du Travail s'efforce, en collaboration étroite avec les autres organismes des Nations Unies, et notamment avec les institutions financières créées à Bretton Woods, à aller plus loin dans cette direction.

50. M. OUDOVENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine), parlant au nom de la RSS de Biélorussie, de la Bulgarie, de la République démocratique allemande, de la Hongrie, de la Mongolie, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la RSS d'Ukraine et de l'URSS, constate que la situation économique et commerciale internationale a eu tendance à se détériorer ces dernières années. La crise de l'endettement est l'un des défis majeurs auxquels est confrontée la communauté internationale. Elle menace la stabilité du système financier international, freine considérablement le développement des pays débiteurs et a également des répercussions néfastes sur les échanges extérieurs des pays socialistes, ce qui les empêche de jouer un rôle plus actif dans l'économie mondiale. A cause de son caractère chronique et de son extrême gravité, le problème de la dette exige des solutions politiques à long terme. En particulier, il faudrait mettre au point des mécanismes de financement du développement qui permettraient aux pays débiteurs de rembourser leurs dettes sans compromettre pour autant leur croissance économique et leur progrès social. Une stratégie globale devra ménager nécessairement un équilibre entre les intérêts de toutes les parties et reconnaître la nécessité d'un partage des responsabilités : concrètement, les pays débiteurs doivent appliquer des politiques efficaces axées sur la croissance et le développement et les créanciers doivent concevoir une politique économique centrée sur le maintien d'un environnement favorable, la création de mécanismes financiers stables et l'accès aux sources de financement.

51. Dans la conjoncture actuelle, la stratégie de la dette doit, pour être efficace, prendre en compte la spécificité des conditions socio-économiques et des intérêts des pays débiteurs, y compris leur capacité de paiement. Il faut réformer le système des relations économiques internationales de manière équitable. Cette entreprise exige des efforts concertés de la part de tous les Etats. Cependant, l'objectif ne doit pas être limité à la solution de la crise actuelle.

52. Il faudrait mettre au point un ensemble de principes directeurs qui favoriseraient l'extinction de la dette et par là même permettraient de prévenir de nouvelles crises dans l'avenir. Ces principes, qui constitueraient l'ossature de la stratégie susmentionnée, seraient axés sur les objectifs suivants : améliorer la stabilité et la prévisibilité de l'économie grâce à l'élimination des déséquilibres commerciaux et financiers, à la stabilisation des cours des monnaies, à l'assouplissement des conditions d'accès aux marchés et à l'abandon des pratiques commerciales déloyales; réduire le transfert négatif de ressources; conclure un accord aux termes duquel les parties s'engageraient à ne pas exploiter les problèmes monétaires de certains pays pour exercer des pressions politiques; restructurer la dette à la lumière d'une évaluation réaliste de la situation socio-économique des pays débiteurs; réduire globalement les taux d'intérêt pour les prêts bancaires non remboursés; adopter des mesures novatrices adaptées aux situations concrètes et renforcer le rôle des gouvernements et des institutions

/...

(M. Oudovenko, RSS d'Ukraine)

financières internationales; élaborer des mécanismes pour alléger les difficultés dues à des variations imprévues dans les comptes extérieurs de tel ou tel pays et qui échappent à leur contrôle; et enfin, adopter des mesures complémentaires en faveur des pays les moins avancés. D'une façon générale, les pays socialistes réaffirment leur appui aux dispositions des résolutions 41/202 et 42/198 de l'Assemblée générale ainsi qu'à celles de l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

53. Le système des cours flottants, institué au début des années 70, est un facteur d'instabilité dans les relations économiques internationales. Les pays socialistes souhaitent contribuer activement à une réforme du système monétaire et bancaire international. A cet égard, ils appuient les propositions constructives qui permettraient de stabiliser les cours des monnaies grâce à une coordination des politiques économiques et à la création de zones monétaires appropriées.

54. Les pays socialistes tiennent à souligner que les dépenses d'armement constituent une entrave au développement. L'arrêt de la course aux armements permettrait d'apporter une solution radicale au problème de l'endettement et de consacrer davantage de ressources à l'APD.

55. Les pays socialistes entrevoient la possibilité d'un consensus sur de nombreuses questions touchant les problèmes financiers et monétaires internationaux. Ils sont prêts à coopérer avec tous les Etats et toutes les organisations internationales pour progresser dans cette direction.

La séance est levée à 12 h 45.